

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 39 (1903)

Heft: 35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

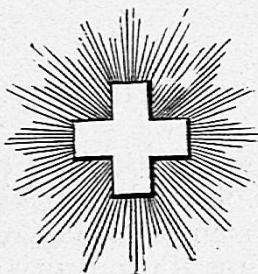
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXIX^{me} ANNÉE

N^o 35.



LAUSANNE

29 août 1903.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : Société pédagogique de la Suisse romande. — Quelques faits sur l'instruction publique et Pestalozzi (1803). — Chronique scolaire : Société suisse pour le développement du dessin, Vaud, Fribourg, Allemagne et Transvaal. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Composition : Le crapaud. — Dictées. — Récitation. — Pédagogie pratique : Une leçon de modelage illustrant un conte.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Nos lecteurs savent que, sur l'initiative de M. Albert Dupin et sous le patronage de M. Ferdinand Buisson, ancien directeur de l'enseignement primaire, aujourd'hui député à la Chambre française, un Comité d'action s'est fondé à Paris en vue d'un voyage en Suisse, qui marquera le début d'une série de grandes excursions pédagogiques en Europe.

Ce voyage aura lieu du 5 au 11 septembre. Nous en avons donné l'itinéraire dans notre journal.

Le but pédagogique du voyage est la visite aux écoles professionnelles, industrielles, ménagères, normales de la Suisse, de concert avec les instituteurs suisses. Le programme comprend des conférences sur le pays, les mœurs, l'organisation, la pédagogie de notre pays ; il prévoit l'institution d'un *Comité international d'Etudes pédagogiques* pour établir des relations au sujet des méthodes et des recherches professionnelles entre les instituteurs de toute l'Europe.

C'est dans le but de discuter cette dernière question (organisation d'un Bureau international d'éducation) que M. Latour, président de la Société pédagogique de la Suisse romande, avait convoqué le bureau du Comité central et les présidents des diverses sections cantonales à une réunion, qui a eu lieu lundi dernier 24 courant, à Lausanne.

Etaient présents :

MM. Quartier-la-Tente et Camille Decoppet, conseillers d'Etat, le premier président d'honneur de la *Société pédagogique de la Suisse romande*, Henri Duchosal, secrétaire en chef au Département de l'Instruction publique, à Genève, Latour, Hofmann, Thié-

baud et Blaser, de Neuchâtel, L. Baatard et W. Rosier, de Genève, Meyer, Perret et Gex, directeur de l'*Educateur*, de Vaud.

Après une intéressante discussion, la Conférence s'est prononcée en principe pour la création d'un Bureau international d'études pédagogiques destiné à favoriser l'établissement de rapports entre les éducateurs de divers pays.

L'organisation de ce Bureau sera entreprise sur la base des travaux antérieurs et, en particulier, des décisions prises à Paris, au *Congrès de la presse de l'enseignement*, les 10 et 11 août 1900, et que nous rappelons ici :

1^o Centraliser toutes les indications bibliographiques et les documents scolaires de toute nature.

2^o En former des dossiers, dans chaque pays, par ordre de matière, sur un plan uniforme.

3^o Publier un *bulletin* international de renseignements.

4^o Organiser des conférences, des congrès, des missions.

5^o Aider à la formation d'associations de la presse de l'enseignement dans les pays où il n'en existe pas.

Enfin, au sujet des voies et moyens à adopter pour atteindre le but poursuivi, la Conférence décide que le Bureau du Comité central est chargé de suivre à cette affaire et, en particulier, d'entrer en relations avec le Comité français, en vue de l'élaboration de statuts.

Au surplus, la *Société pédagogique de la Suisse romande* attend avec la plus grande joie les amis et collègues français, auxquels les villes de Genève, Lausanne et Neuchâtel préparent une simple, mais cordiale réception.

1803.

Quelques faits sur l'instruction publique (écoles primaires) et Pestalozzi,

d'après des manuscrits et des journaux de l'époque.

Sous le régime de la République helvétique, la fréquentation des écoles primaires était obligatoire dès l'âge de 5 ans ; la loi de 1806 porta à 7 ans l'âge d'entrée à l'école. Le traitement du régent fut fixé à 80 francs, puis à 100 francs. Chaque commune était tenue d'avoir une école ; en 1803, il y en avait environ 540 dans le canton.

Répression des absences : Le Petit Conseil du canton de Vaud instruit que nonobstant les dispositions comminatoires de l'arrêté du 6 décembre 1800, plusieurs parents oubliant ce qu'ils doivent à la société, à eux-mêmes, à leurs enfants, négligent d'envoyer ceux-ci à l'école et que cet abus, en s'étendant, finirait par livrer la génération naissante à l'abandon le plus absolu, à l'ignorance la plus crasse et par suite à tous les vices, *arrête* : Toutes les dispositions de l'arrêté du 6 décembre 1800 contre les parents qui négligent d'envoyer leurs enfants à l'école sont formellement confirmées avec les changements suivants : — C'est au pasteur du lieu que le père

de famille qui ne veut pas envoyer ses enfants à l'école devra prouver qu'il a soin de leur éducation d'une autre manière convenable ; et c'est de ce pasteur qu'il devra recevoir l'attestation sur ce point.

L'amende de 5 batz par semaine est changée en une amende de 15 kreutzers par chaque trois jours consécutifs que l'enfant aura manqué l'école.

L'inspecteur de l'école est avisé par le département des amendes encourues ; il en donne avis au juge de Paix ; celui-ci en tient registre et charge la Municipalité de percevoir les dites amendes. Il fait de plus comparaître, par devant la justice de Paix, le parent négligent et l'admoneste en présence de cette justice ; chaque trimestre il transmet au Petit Conseil, par le canal du Conseil d'éducation, un résumé de ce qui s'est passé dans son cercle à cet égard.

Mises au concours de places de régents :

Régence de Crissier. Les aspirants devront être munis de témoignage de mœurs et de capacité. La pension consiste en 8 sacs de messel, 2 sacs avoine, mesure de Lausanne ; argent, 130 livres, 10 sols ; bois, 4 chars ; logement, jardin, chenevière ; sur laquelle pension le régent sera tenu de se procurer un subside depuis le 1^{er} décembre jusqu'à Pâques.

Daillens : 60 à 64 quarterons de blé ; 200 florins d'argent, 2 chars de bois, logement, jardin et chenevière.

Pailly : 7 sacs, mesure de Lausanne, deux tiers messel et le reste en avoine ; 70 livres en argent ; 10 livres pour remonter l'horloge, affouage, logement, plantage.

Givrins : 15 louis ; 40 livres fromage ; 20 livres beurre ; 20 livres de sereix ; une toche de bois d'affouage aux basses côtes, un logement et un jardin.

Perroy : 300 f. en argent ; excellent logement, jardin et plantage.

Gilly : 18 louis ; les bénéfices de commune, plus 1 louis pour soigner l'horloge ; logement, jardin et plantage.

Vulliens : logement, 52 quarterons de messel, mesure de Moudon ; 40 écus petits en argent, 6 chars de bois, une chenevière, un jardin, du terrain pour planter des pommes de terre, le fruit d'un poirier et d'un cerisier qui sont vers la chapelle et deux pommiers vers la maison commune. On exige du régent qu'il fasse tous les quinze jours, le dimanche, le catéchisme dans la chapelle.

Rolle : 1^{er} régent de la ville : logement, jardin ; 600 livres par année, payable par quartier. Conditions exigées : la religion, une belle écriture, l'arithmétique, l'orthographe, la musique sacrée dans les 4 parties et la conduite du chant à l'église.

Commugny : logement, jardin et chenevière ; bois nécessaire, 200 livres de Suisse.

Essert sur Champvent : 88 francs ; 3 chars de bois, 2 chars de fascines, un logement et un plantage ; chaque particulier paie en outre 6 batz par an en remplacement des javelles.

Treycovagne : 92 livres ; un char de fagots et de chaque particu-

lier une javelle ; l'examen aura lieu à la cure du 1^{er} pasteur d'Yverdon,

La Coudre : 5 sacs de grains ; 20 fr. argent, un logement, un bon jardin.

Vuibroye : logement ; 2 moules de bois, jouissance de $\frac{1}{2}$ pose de terrain et 4 écus en argent.

Bottens : (école réformée) 24 quarterons de froment ; 24 quarterons de messel et 40 quarterons avoine, mesure de Romainmôtier, 30 livres en argent ; 225 pots de vin ; jardin, chenevière, affouage et logement.

Montricher : 5 sacs de messel, 152 florins argent, logement, jardin, chenevière, bois pour l'affouage du régent, une portion de foin comme les communiers.

Pully : Ecole des garçons : 300 francs, un logement, environ 3 ouvriers de terre et demi toise de bois de sapin, outre ce qui sera convenable pour le collège.

Pestalozzi.

Le Gouvernement danois vient d'envoyer à Berthoud, en Suisse, M. Strom, pour prendre connaissance de la méthode d'instruction qui y est pratiquée sous la direction de la famille Pestalozzi, et se mettre en état de la pratiquer dans le Danemark.

Le général en chef, Ney, s'est rendu, (en février) accompagné d'une société choisie, à Berthoud, pour visiter l'institut d'éducation du citoyen Pestalozzi ; il a été surpris de l'excellence de cette méthode d'enseigner, des progrès incompréhensibles qu'y fait la jeunesse et de la manière dont l'exécution correspond avec les principes publiés sur cette méthode d'enseigner, qu'il a promis de protéger cet établissement de tout son pouvoir. Quel contraste entre ce procédé et celui d'un riche Suisse du nord de l'Helvétie, qui, sur la proposition qui lui fut faite de contribuer par souscription pour 42 batz, a refusé de les donner par haine des républicains.

Avril. On prétend que le citoyen Pestalozzi, avantageusement connu par son institut de Berthoud, viendra s'établir dans notre canton ; il a actuellement 80 élèves. Des désagréments qui lui ont été suscités par quelques-uns de ses concitoyens, l'engageront, dit-on, à prendre ce parti.

Mai. Le Petit Conseil s'occupe particulièrement de l'instruction publique. Le citoyen Pestalozzi a reçu, de la plupart des membres du Petit Conseil, les espérances les plus flatteuses et les plus encourageantes sur ses travaux sur l'éducation.

Août. Le célèbre instituteur Pestalozzi, établi à Berthoud, a adressé ces jours passés à la Diète, une pétition tendant à obtenir d'être soutenu dans son établissement, comme il l'avait été par le ci-devant gouvernement qui lui avait accordé entr'autres une pension de 100 louis, une de 25 à chacun de ses deux sous-maitres, un local très commode, du bois de chauffage, etc. Il observe que si les avantages ne lui sont pas conservés, il lui serait impossible de tenir plus longtemps dans une patrie qui lui est chère et qu'il

ne se résoudrait de quitter (quelque facilité qu'il en dit) qu'à la dernière extrémité. Plusieurs députations se sont exprimées avec intérêt sur le compte de cet établissement et ont témoigné beaucoup d'estime pour son fondateur ; celles de Berne et de Lucerne ont paru, au contraire, assez mal disposées, à l'égard de l'un et de l'autre. Le landaman d'Affry les a servis avec chaleur : « La réputation de Pestalozzi, a-t-il dit, nous impose des devoirs. Si nous ne venons pas à son aide, on dira encore une fois que les Suisses ont pesé contre de l'argent le diamant du duc de Bourgogne et n'ont pas rougi de le rendre. Il a besoin de secours, il faut qu'une commission les détermine ».

Décembre. Les éloges donnés par l'étranger au mode d'enseignement de Pestalozzi, les suffrages de toutes les personnes instruites qui ont visité son institut, ainsi que le nombre prodigieux et toujours croissant de ses élèves, paraissent mettre en pleine évidence l'utilité de ce mode. Il est bien à désirer qu'il devienne, dans ce canton, la base de l'instruction publique, mais l'on comprend qu'il est nécessaire qu'il soit plus généralement connu, qu'il faut surtout qu'une instruction plus rapprochée rapproche cet enseignement et mette les magistrats ainsi que les pères de famille dans le cas de l'apprécier. C'est sans doute ce motif qui a déterminé le Petit Conseil à accorder la jouissance du château de Nyon pour l'établissement de l'institut du citoyen Schnell, depuis son offre de suivre ce mode de l'enseigner gratuitement aux jeunes gens destinés à être instituteurs, qui lui seraient adressés. Il a envoyé son fils aux leçons de Pestalozzi, et il s'est mis en état par une instruction suffisante de connaître les principes de cet homme célèbre.

Décembre. Le conseil d'exécution a pris trois arrêtés au sujet de l'institut du citoyen Pestalozzi ; il accorde à titre d'avance une somme de 8000 francs (8000) à Pestalozzi pour l'impression de ses livres élémentaires et un privilège exclusif contre la contrefaction de ces livres.

On sait que le célèbre éducateur transporta son institut à Yverdon en 1804.

LOUIS DUPRAZ,
Directeur de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire.

Le *Grand Dictionnaire de la Pédagogie*, par W. Rein, dont la deuxième édition est en train de paraître, est certainement l'œuvre la plus considérable qui ait été entreprise à notre époque dans le domaine de l'instruction et de l'éducation. La première édition fut loin de satisfaire tous les besoins. La seconde a été revue et augmentée de nombreux chapitres sur l'instruction publique à l'étranger. Elle comprend 8 volumes de 1000 pages chacun.

L'ouvrage entend renseigner le lecteur sur toutes les questions relatives à la pédagogie et ses sciences auxiliaires, comme la psychologie, la morale, la psychopathologie, l'hygiène. 240 professeurs de tous ordres y ont collaboré. Citons, en particulier, les magistrales et complètes études de Flügel, de Ziehen, de Lange sur l'*Aperception*, de Paulsen, l'auteur de l'*Histoire de l'enseignement supérieur*, etc. Presque tous les articles sont rédigés dans l'esprit de la méthode herbartienne. C'est là un véritable monument élevé à la science de l'éducation, au début du XX^{me} siècle, par le directeur du séminaire pédagogique annexé à l'Université d'Iéna.

CHRONIQUE SCOLAIRE

La Société suisse pour le développement du dessin et de l'enseignement professionnel vient de passer de belles et bonnes journées, grâce à nos amis de Fribourg, qui avaient préparé une réception très cordiale et un programme des plus copieux et des mieux compris.

La principale question à l'ordre du jour était l'organisation des cours professionnels pour apprentis. Deux rapports ont été présentés, par MM. Meyer-Zschokke, à Aarau, et Léon Genoud, à Fribourg. Après une longue discussion, les conclusions ont été adoptées comme suit :

A côté de l'apprentissage pratique, les jeunes gens doivent recevoir une instruction en relation avec leur métier.

Cette instruction doit être organisée par les communes.

Les cours dureront aussi longtemps que l'apprentissage ; ils seront donnés dans la journée, la semaine, et comprendront la composition, l'arithmétique, la comptabilité (avec calcul professionnel), le dessin technique et à main levée.

La Société cherchera à faire introduire à l'école primaire, par les gouvernements cantonaux, l'enseignement des travaux manuels et le dessin comme branche obligatoire.

Elle recommande aux maîtres chargés de l'enseignement de la technologie et du dessin technique d'étudier le plus possible sur les chantiers et dans les ateliers la pratique des professions dont ils enseignent la théorie.

Elle invite son comité à nommer une commission chargée de l'élaboration d'un programme détaillé pour les cours professionnels.

L'assemblée a repoussé à une majorité qui est allée parfois presque jusqu'à l'unanimité des conclusions visant à demander que le programme de l'école primaire ait une tendance professionnelle, que les cours soient surveillés par un inspecteur cantonal, que le programme des examens des recrues soit modifié, que la Confédération établisse une collection-type de modèles et de manuels pour toutes les branches de l'enseignement professionnel, et qu'à l'avenir elle tienne compte pour le calcul des subventions des progrès de l'enseignement professionnel.

La conclusion concernant la réforme des examens des recrues a été repoussée pour ce seul motif que cette question n'est pas de la compétence de la Société.

Nous donnons le sens des conclusions et non le texte, en les résumant, car plusieurs, du rapporteur français, faisaient double emploi avec celles de son collègue d'Aarau. C'est un inconvénient que l'on éviterait en procédant comme dans d'autres sociétés suisses, où l'on désigne un seul rapporteur. Celui-ci envoie d'avance ses conclusions à un premier votant, qui les soumet à un examen et propose de les approuver, de les modifier, de les compléter au besoin.

Ajoutons que, de l'avis général, il est nécessaire que les rapports paraissent dans la *Revue* avant l'assemblée. La discussion serait plus fructueuse si elle disposait de plus de temps, tout en gardant son caractère de discussion d'affaires, sans recherche de la phrase et sans prétention aux effets oratoires.

Une autre question, l'enseignement du dessin technique de construction du bâtiment, avait été exposée dans la *Revue* par M. Kinast, professeur à Saint-Gall. M. Kinast, qui avait organisé à Fribourg une exposition très complète de dessins, nous en a fait les honneurs en nous donnant des explications fort intéressantes.

Nous avons visité, dans le bel Hôtel des postes, le Musée industriel et le Musée pédagogique. Ils sont très bien installés et offrent maints sujets d'études. Ils ne tarderont sans doute pas à donner plus d'indications sur les objets exposés et leur provenance.

Une visite, pas banale du tout, est celle du puits où sont amarrés les câbles du

pont suspendu, à une vingtaine de mètres au-dessous du niveau de la rue. On descend dans la nuit, par des échelons fixés au rocher vertical, avec des pas de côté et des exercices d'équilibre qui nous font prendre la vie au sérieux et dont on n'est pas peu fier quand on sort ! Nous avons encore vu le Technicum et les travaux d'élèves, le barrage, avec l'usine hydro-électrique de la Maigrauge, où la brasserie du Cardinal avait envoyé à notre intention d'excellents échantillons, la ville basse avec ses maisons à fenêtres gothiques, sa place St-Jean, ses ponts, sa profusion de fleurs. Nous avons entendu un concert d'orgues. Nous avons eu des banquets avec beaucoup de vin d'honneur et peu de discours, des soirées familiaires avec l' excellente Musique de landwehr, une excursion en breaks à Avenches, avec visite du musée et un très agréable vin du Vully, offert par la municipalité et servi entre autres par un agent de police abstinent. Devant l'obélisque, nous avons rendu hommage à nos ancêtres en chantant un chœur patriotique. A Villars-les-Moines, nous avons salué les vénérables vestiges du tilleul historique, et nous avons visité le château, que M. Schaller, architecte, avait obtenu l'aimable autorisation de nous faire voir et dont il nous a expliqué les travaux de restauration avec autant d'obligeance que de compétence.

A Morat, nouveau et hélas ! dernier banquet, agrémenté d'une réception par l'autorité communale et d'un vin d'honneur qui n'était pas de la ville même, visite du Musée et enfin promenade en bateau à vapeur où on a pu voir ceux qui ont le pied marin.

Voilà des journées bien remplies. Elles ont été utiles à la cause que défend la Société pour l'enseignement professionnel et au développement de tous ceux qui les ont vécues.

Les travaux de la Société commencent à être suivis par les autorités fédérales, preuve en soient la présence à Fribourg du chef de la division du commerce et de l'industrie au Département fédéral de l'intérieur, et celle d'inspecteurs et d'experts fédéraux. C'est un précieux encouragement en même temps qu'une mise en garde contre les entraînements et les enthousiasmes qui feraient dépasser le but et ôteraient de l'autorité aux revendications de la Société. Nous nous retrouverons l'an prochain à Berne, à l'occasion du congrès international de l'enseignement du dessin. Nous y serons sans doute plus nombreux encore qu'à Fribourg. Puissions-nous y enregistrer de nouveaux progrès et de nouveaux succès ! ED. CLERC.

VAUD. — † **Jules Blanchard.** — Le mardi 18 août 1903, on ensevelissait, à Sullens, au milieu d'un concours très grand de parents et d'amis, un vétéran de l'enseignement primaire, Jules Blanchard.

Elève de l'Ecole normale de Lausanne, Blanchard obtint son brevet d'instituteur en 1857. En juin de la même année, il commença sa carrière pédagogique à Sullens. Il resta dans ce poste pendant 35 années consécutives.

Il serait présomptueux de notre part de vouloir rappeler ici toute l'activité de celui que l'on appelait familièrement *le papa Blanchard*. C'était une de ces riches natures sur lesquelles les années passent en blanchissant la chevelure, mais sans abattre la vivacité des gestes et la santé de l'esprit. Aussi, il se dévouait entièrement à sa tâche. Profond a été le sillon qu'il a creusé dans le champ que l'on avait confié à son activité. Tous ceux qui ont été ses élèves, ses collègues, et ceux qui l'ont vu à l'œuvre, ne nous contrediront pas, lorsque nous donnerons son exemple à suivre à ceux qui sont appelés à continuer l'œuvre à laquelle il a si vaillamment travaillé.

Il fut le maître bon et loyal, le citoyen intègre, aimant son pays par dessus tout et marchant les yeux en haut, en s'efforçant d'approcher de cet idéal : la réalisation du bien, du beau, du vrai. Il a fait du corps enseignant du cercle de Sullens un des plus unis qui existent, et longtemps encore, dans les réunions intimes des régents de ce cercle, on se souviendra du collègue aimable et jovial dont les conseils étaient toujours si utiles et si bons à suivre.

Blanchard prit sa retraite en 1892. Il était encore plein de vigueur, et rien, dans cette nature d'élite et d'une constitution si robuste, ne faisait prévoir une fin aussi rapprochée. En 1900, il ressentit les premières atteintes de la maladie. En 1901, il alla faire une cure de bains à Aix. Ce séjour lui fut fatal; une attaque de paralysie partielle l'obligea à rentrer au milieu des siens avant que la cure fût terminée. Depuis lors, Blanchard n'avait pas quitté son lit. Il fut soigné avec un dévouement admirable par sa femme et sa fille. Nous qui l'avons vu à maintes reprises pendant cette longue agonie, nous n'avons pu qu'admirer ce qui restait vraiment vivant et tenace en lui : la foi dans le développement de l'instruction au milieu de nos populations et l'amour de tout ce qui touche à la vocation de l'instituteur.

Dors en paix, cher vieux maître. Si l'Etre suprême a décidé dans sa sagesse de te retirer, trop tôt à notre gré, dans l'insondable « Au-delà », ton souvenir restera vivant parmi ceux que tu appelaient tes élèves, et qui s'efforcent, à leur tour, de travailler au développement moral et intellectuel de l'humanité.

Puisse ce dernier adieu sur cette terre aider à consoler ceux que tu laisses ici-bas tristes et désolés !

Ld SONNAY.

† Daniel Benoit. — Le 7 juillet dernier, une assistance nombreuse et recueillie rendait, à Lussy, les derniers devoirs à un ancien instituteur, Daniel Benoit.

De nombreux collègues avaient tenu d'assister à cette triste cérémonie. Sur la tombe, M. Meyer, instituteur à St-Prex, président de la Société pédagogique vaudoise, a, en termes excellents, rendu un dernier hommage à la belle carrière du défunt.

Daniel Benoit entra dans l'enseignement en 1857, à la Rogivue. Il occupa ensuite les postes de Chessel, St-Tiphon, et enfin celui de Lussy, de 1871 à 1899. C'est donc après un labeur de 42 ans qu'il prit sa retraite. Il n'en a joui que 4 ans, et encore dut-il, pendant cette période, accepter deux remplacements, l'un à Valsorbes, l'autre à Mutrux, ce qui contribua certainement à aggraver sa maladie.

Daniel Benoit fut un instituteur de mérite, dévoué et consciencieux. Tous ceux qui l'ont connu garderont longtemps le souvenir de ce collègue aimable et gai, qui, jusque dans la maladie, sut conserver sa sérénité.

H. P.

— M. Charles Mayor est nommé, à titre définitif, maître de chant à l'Ecole supérieure et Gymnase de la ville de Lausanne.

FRIBOURG. — **Technicum.** — Le Technicum de Fribourg a pour but :

A. De former par un enseignement scientifique ou artistique et par des exercices pratiques, des techniciens du degré moyen possédant les connaissances et l'habileté nécessaires à l'exercice de leur profession.

B. De former, par des études professionnelles, des ouvriers et praticiens capables.

La section A. comprend :

1. Une école de mécanique avec 7 semestres d'études et 10 h. d'atelier par semaine.
2. Une école d'électrotechnique avec 7 semestres et 10 h. d'atelier par semaine.
3. Une école de construction civile avec 7 semestres, dont 2 sur les chantiers.
4. Une école de géomètres avec 6 semestres d'études.
5. Une école d'arts décoratifs (maîtres de dessin, sculpteurs sur pierre, sur bois, peinture décorative, lithographie, broderie) 7 semestres.

La section B. comprend :

1. Une école-atelier de mécaniciens (4 ans d'apprentissage).
2. Une école-atelier de tailleurs de pierre et de maçons (2 ans d'apprentissage).
3. Une école-atelier de menuiserie et ébénisterie (3 ans d'apprentissage).

L'année scolaire 1903-1904 s'ouvrira le jeudi 1^{er} octobre par l'examen des nouveaux élèves.

Pour entrer au Technicum, les jeunes gens doivent être âgés de 15 ans au moins.

L'année dernière, le Technicum a eu 135 élèves.

L'école de géomètres est nouvelle. Elle a été décrétée par le Grand Conseil du canton de Fribourg, le 12 mai dernier.

Les inscriptions se font par écrit, jusqu'au 1^{er} octobre, auprès de la Direction du Technicum qui fournira le programme et tous les renseignements nécessaires. Elles doivent être accompagnées du certificat de la dernière école fréquentée.

ALLEMAGNE. — L'empire allemand dépense annuellement pour les besoins de l'école primaire 415 198 000 marks.

Pédagogie militariste. — La *Tägliche Rundschau*, par l'organe d'un professeur, fait les propositions suivantes : Pour réagir contre les mauvais traitements infligés aux soldats, il y aurait lieu de prendre quelques mesures préventives. On constate de plus en plus que les soldats malmenés sont presque toujours des recrues incapables de comprendre la moindre explication ou inhabiles à exécuter les exercices corporels les plus élémentaires. Les instructeurs sont placés dans des conditions plus défavorables que les instituteurs. Ces derniers sont déchargés des élèves anormaux, retardés ou dégénérés, qui sont envoyés, comme on sait, dans des écoles spéciales (*Hilfsschulen*). Il n'en va pas de même à la caserne. Tous les soldats sont placés sur le même pied et l'on ne tient aucun compte des différences intellectuelles et physiques. Ne serait-il pas possible de diviser les recrues en diverses classes, suivant leur degré de développement et de leur donner un enseignement approprié ; de faire, en un mot, à la caserne ce qui se pratique aujourd'hui dans les classes spéciales pour enfants arriérés ?

TRANSVAAL. — **Malheur aux vaincus !** — Le gouvernement anglais vient de rendre une ordonnance scolaire suivant laquelle l'enseignement en langue hollandaise, y compris l'enseignement religieux, ne doit pas dépasser 5 heures par semaine.

Bibliographie.

L'Ecole primaire à l'Exposition universelle de Paris 1900. Rapport publié par le Département de l'instruction publique du canton du Valais.

Beau volume broché de 374 pages. Dans 25 chapitres abondamment documentés, l'auteur passe successivement en revue tout ce qui se rattache au domaine de l'école primaire et qui figurait à la grande Exposition de Paris.

Ne pouvant commenter tous les chapitres, nous nous bornerons forcément à faire ressortir les passages les plus saillants, ainsi que ceux qui nous paraissent de nature à mettre le mieux en relief l'esprit et la valeur de l'ouvrage.

Dans la *préface*, l'auteur se demande quel est, actuellement, l'état réel du mouvement scolaire, ses tendances et ses caractères, d'après les documents de l'Exposition de Paris.

I. Origine de l'école. — Cette étude présente des idées tendancieuses, attribuant l'origine de l'école au catholicisme. Ces idées confessionnelles se manifestent tout le long du travail et lui donnent presque un caractère subjectif qui retentit ensuite sur le plan général.

V. L'obligation. — L'auteur attribue à la fréquentation obligatoire de l'école, l'importance que le mouvement scolaire a prise dans plusieurs pays.

VI. La gratuité. — Comme l'obligation, elle est un trait de l'école moderne ; elle se justifie par cette considération que l'instruction de tous est dans l'intérêt de tous : elle doit donc être mise à la charge de tous.

VIII. Caractères d'universalité du mouvement scolaire. — Après avoir constaté avec bonheur que l'école atteint et englobe les plus jeunes enfants et s'intéresse au sort des déshérités de toutes sortes, le rapport termine, en y changeant

un mot, par ce vers d'Alfred de Musset : « Une immense pitié a traversé la terre ».

D'excellentes choses sont dites sur les bâtiments et sur le mobilier scolaires. La décoration de l'école n'est pas oubliée. « Une salle de classe convenablement meublée, ce n'est qu'un minimum, dit l'auteur, pour qu'elle réponde aux exigences modernes, il faut encore qu'elle soit bien décorée ».

Très instructifs les chapitres XIII et XIV traitant du programme de l'école primaire et de l'organisation pédagogique.

Dans le chapitre XV, l'auteur insiste avec raison sur la nécessité d'avoir de bons maîtres et rend hommage aux différentes Ecoles normales pour leur souci et leur habileté à en former de capables. Il donne ensuite une statistique suggestive sur les traitements des instituteurs dans les divers pays.

Le chapitre XVI, relatif à la méthode, est de nature à réjouir les amis d'un enseignement rationnel en y constatant que la plupart des pays abandonnent enfin les procédés empiriques pour adopter une méthode commune, parce que scientifique. « Comparez, si vous le voulez, une pédagogie allemande, une pédagogie américaine, etc., vous serez frappés de l'unité du fond dans la variété de la forme. » Les principes de la pédagogie rationnelle se retrouvent en général, dans toutes les branches de l'enseignement pour lesquelles le rapport donne la liste des principaux ouvrages et autres moyens adoptés pour chaque pays.

Nous croyons en avoir dit assez pour faire connaître et apprécier ce livre fort intéressant et, en somme, recommandable à quiconque a à cœur le bien de l'humanité et sa propre culture. Nous ne terminerons cependant pas notre compte rendu sans citer l'un ou l'autre passage d'une conclusion de quelques pages très bien pensées et très bien dites.

« L'école n'oublie pas que sa tâche principale est de former dans l'enfant le caractère, c'est-à-dire, ce je ne sais quoi de lumineux, d'énergique et de fort qui l'affranchira de la tutelle d'autrui et de ses propres faiblesses, et le rendra sérieux, viril et ferme ».

..... « Nous ne pouvons mieux montrer notre sympathie pour l'école moderne populaire qu'en faisant, en terminant, des vœux ardents pour sa prospérité ».

De la lecture de ce travail découle naturellement la conclusion réjouissante que partout on déploie en faveur de l'école populaire des efforts louables et qu'un progrès constant, plus rapide en réalité qu'en apparence, s'accomplit heureusement dans le domaine sacré du développement intellectuel et moral des peuples.

En présence de cette grandiose émulation entre les nations civilisées, on se sent envahi d'une grande espérance pour l'avenir de l'humanité, on jouit par évocation du bonheur qui se prépare pour les générations futures et l'on éprouve une juste reconnaissance pour les hommes de dévouement qui accomplissent ces bonnes choses et pour ceux qui vous les font connaître.

ALPHONSE MICHAUD.

Frenay et Feron. Lectures choisies. Nouvelle édition. Trentième mille. — Ecole primaire. Degré supérieur.

Ce livre a déjà fait son chemin. — Adopté par les villes de Bruxelles et de Liège, il réunit de nombreuses qualités. Les morceaux, bien à la portée des lecteurs auxquels ils s'adressent, sont judicieusement choisis dans les genres les plus divers. Les pensées morales, de même que les quelques notes bibliographiques qui suivent la plupart des chapitres, sont très à leur place et seront goûtées des élèves en général. Nous recommandons ce bon livre (librairie Payot et Cie) à tous ceux qui s'occupent de l'instruction et de l'éducation des enfants ; ils y trouveront sans doute ce que nous y avons rencontré : beaucoup de choses intéressantes.

P. R.

PARTIE PRATIQUE

COMPOSITION.

Degré supérieur.

Les réflexions d'un crapaud.

PLAN : 1. Ma demeure. 2. Une assertion erronée. 3. Si j'étais beau ! 4. Bonté passe beauté. 5. Mes services et ma nourriture. 6. Aux enfants !

DÉVELOPPEMENT : Le temps est abominable. Il pleut. La rue s'emboue. Tout est gris, sombre, maussade. Et je suis comme le ciel, triste, oh ! triste, bien plus triste encore ! Puisque l'averse me bloque dans mon trou misérable et sale, songeons ! — C'est toute ma richesse, ce trou noir au pied du vieux mur, et ce vieux mur décrépit, chancelant est mon seul ami ! Les infortunes s'allient ! J'habite encore quelquefois un coin de cave, là-bas, de l'autre côté de la rue. L'entrée est ce soupirail qu'éclabousse la pluie. Mais l'endroit est louche, son air vicié ; j'en suis remonté et me voilà plus près des chaudes caresses du soleil. Ici, le logis est étroit ; je fais corps avec la pierre et j'y suis comme enchassé. Tant pis ! tout de même je suis chez moi !

A ce propos, il me revient une singulière histoire que l'on raconte dans de beaux livres au sujet de mon existence. Parce que j'ai la vie dure et que je puis vivre fort longtemps enfermé dans un espace très étroit, ne s'avise-t-on pas d'assurer qu'on m'a trouvé vivant au milieu d'un caillou ! Non, braves gens, ce n'est pas juste ce que vous annoncez là ! Vous m'avez mal observé ! Vous m'avez vu blotti dans une très petite anfractuosité et vous vous êtes figuré que j'étais fixé dans le roc. D'où votre erreur. Je peux vivre, il est vrai, un peu plus d'une année dans une enveloppe poreuse comme le plâtre et certains calcaires : dans ce cas l'air peut entrer dans ma prison et je puis respirer. Mais, de grâce, ne me soumettez plus à pareille épreuve ; c'est cruel !

Ce compagnon moussi et disloqué qui me loge est mon unique ami ! Pourquoi n'en ai-je pas davantage ? Ah voilà ! Si j'étais svelte, léger, gracieux ; si j'étais gai, aimable et point timide ; si, au lieu de cet affreux manteau verrugueux qui suinte le venin, j'étais revêtu d'un habit couleur de printemps, fileté d'or et de pourpre ; si, au lieu de ces membres flasques, longs et laids qui me traînent cahin caha, je possédais des jambes et des bras fins, nerveux, résistants ; si, en place de mon énorme tête aplatie, au masque hideux, j'avais le frais et délicat minois de Rainette, ma cousine ; si au fond de mes gros yeux chassieux s'allumait le plus petit rayon d'or ; si de mon gosier sortait, plutôt que ce monotone krack !... krack !..., les suaves mélodies qui font tressaillir et qui prédisposent aux actions bonnes et généreuses ; si dans mon pauvre cœur froissé un coin du ciel bleu entrait, alors, enfin, je serais admiré, aimé, choyé ! Je jouirais en paix des beautés dont la terre est couverte. Plus de craintes, plus de tourments, plus de fuites précipitées dans les ornières fangeuses, plus de supplices infernaux, plus d'enfants-bourreaux qui riraient en me voyant souffrir ! Je serais libre comme l'oiseau de l'air, gai comme la sauterelle du pré, brillant comme la rainette de l'étang et heureux comme l'enfant dans sa famille ! On sourirait à mon passage ; l'on dirait : « Voyez le gentil crapaud ! » Et peut-être, au lieu de pierres, me jetterait-on des fleurs !

Hélas, je suis toujours le « hideux crapaud ! » Eloigne-toi, beau rêve !

C'est donc ma laideur qui est cause de ma disgrâce ! Pourtant, je rends des services nombreux à ce monde qui me hait ; je suis utile à ces hommes qui m'exècrent. Je ne suis point méchant, je suis pacifique et j'ai bon cœur ! Ne devraient-ils pas m'estimer à cause de cela ? Ne clamenteraient-ils pas à tous les échos : « Bonté du cœur passe beauté des yeux ! »

Voyons un peu. Dans vos plantages, qui fait le guet ? qui chasse les fléaux du potager ? qui déjoue les projets criminels des ennemis de l'agriculture ? C'est moi ! Dans vos jardins, qui surveille les choux, les laitues, les carottes ? C'est moi ! Qui empêche la limace visqueuse, la courtilière avide, le hanneton vorace de commettre leurs déprédatations ? C'est moi ! Qui bataille contre les cloportes et autres vermines ? C'est moi, moi, toujours moi, moi, le « vilain crapaud », moi, l'« horreur de bête », moi, que vous bafouez, que vous traquez et que vous avez honni ! Dès que la nuit flotte sur la campagne, je suis en sentinelle. Ma langue est en arrêt, la pointe tournée vers le fond du gosier. Vient-il un maraudeur, crac, comme un ressort ma langue se détend et agrippe le délinquant ! Est-ce que je fais payer cher mes services, braves gens ? Du tout : je touche à quelques fraises pour me refaire le gosier, et voilà !

Ah ! si les enfants évaluaient le prix de mes services, s'ils savaient que je ne leur veux que du bien en protégeant les carrés de légumes, s'ils connaissaient que je suis un fidèle et vigilant protecteur de l'agriculture, utile, nécessaire, au même titre que la chauve-souris du haut clocher, le vieux hibou de la vieille tour, le petit orvet de la haie et la couleuvre du verger, ils laisseraient là bâtons et pierres et m'appelleraient leur ami !

Qu'est-ce donc que ce rond brillant dans mon repaire ? Ah ! c'est toi petit rayon, tu luis à nouveau et tu viens me chercher !

Mais alors, tu es un ami aussi ! Quel bonheur ! Allons donc, crapaud mon ami, en chasse !

Gve ADDOR.

DICTÉES

Degré supérieur.

Le crapaud.

Le crapaud est inoffensif, mais ce n'est pas assez pour le recommander à notre attention. C'est un auxiliaire de grand mérite, un glouton avaleur de limaces, de scarabées, de larves et de toute vermine. Discrètement retiré le jour sous la fraîcheur d'une pierre, dans quelque trou obscur, il quitte sa retraite à la tombée de la nuit pour s'en aller faire sa ronde en se trainant cahin caha, sur son gros ventre.

Voici une limace qui se hâte vers les laitues, voici une courtilière qui bruit sur le seuil de son terrier, voici un hanneton qui met ses œufs en terre. Le crapaud vient tout doucement, il ouvre sa gueule semblable à l'entrée d'un four, et, en trois bouchées, les engloutit tous les trois avec un claquement de gosier, signe de satisfaction. Ah ! que c'est bon, que c'est bon ! A d'autres, s'il y en a !

La ronde continue. Quand elle est finie, au petit jour, je vous laisse à penser ce que doit contenir en vermine de toute sorte le spacieux ventre du glouton ! Et l'on détruit la précieuse bête, on la tue à coups de pierre sous prétexte de laideur ! Enfants, vous ne commettrez jamais pareille cruauté, sottement nuisible ; vous ne lapiderez pas le crapaud, car vous priveriez les champs d'un vigilant gardien. Laissez-lui faire en paix son métier de destructeur d'insectes et de vers. G. A.

(*Manuel général*). (*Certificat d'études*).

EXERCICE : Souligner les verbes. — Analyser oralement ces verbes en indiquant la conjugaison, le mode, le temps, la personne et le nombre.

Degré intermédiaire.

Le micocoulier.

I. Depuis quelques années, on plante dans les jardins, comme arbres d'ornement, des micocouliers. Cet arbre ne devient pas très grand et son ombrage est plutôt maigre. Il est originaire du midi de la France ; on le trouve abondamment dans les environs de la ville de Perpignan. Son bois, à la fois dur et souple, sert

à faire des fourches et des manches de fouets ; il est susceptible d'un beau poli. Les feuilles sont ovales, allongées et dentées, elles sont recouvertes d'un léger duvet à la face inférieure.

II. Le micocoulier fleurit à la fin d'avril ou en mai ; ses fleurs, peu apparentes, sont d'un blanc verdâtre, solitaires et longuement pédonculées. Le fruit ressemble à une petite cerise ; il est noirâtre, d'une saveur fade et renferme un noyau. Les oiseaux, particulièrement les merles, le mangent quand ils ne trouvent rien d'autre. On extrait de la graine une huile non comestible.

Le micocoulier fait partie de la famille des urticacées. Cette famille comprend d'autres arbres : l'orme, le mûrier, le figuier et des plantes herbacées bien connues, telles que l'ortie, le chanvre et le houblon. G. REYMAN.

Notes botaniques. — Le micocoulier (*Celtis australis*, L) fait partie des dicotylédonées, ordre des apétales superovariées, famille des urticacées, tribu des celtidées.

Arbre de 2^{me} grandeur, à racines pivotantes, à rameaux divergents, ponctués, grisâtres ; jeunes pousses pubescentes.

Feuilles ovales-oblongues, acuminées, dentées, obliques à la base, à trois nervures vert-foncé, après en dessous, pubescentes-grisâtres en dessous. Fleurs petites, d'un blanc-verdâtre, axillaires, solitaires, pédonculées, hermaphrodites ; 4 sépales, 4 étamines à filet droit ; 2 carpelles médians fermés, mais un seul développe son ovaire ; ovule pendant, campylotrope ; embryon courbé.

Fruit drupacé, ovoïde sphérique, du volume d'une cerise, noirâtre, longuement pédonculé. Naturalisé dans le Tessin (beaux spécimens à Gandria).

A Genève, on en cultive beaucoup depuis quelques années dans les jardins, il y en a cinq, par exemple, dans le préau de l'école des Cropettes (Montbrillant). (D'après Van Tieghem, *Empeyta et Morthier*.)

G. REYMAN, école des Cropettes.

RÉCITATION

Degré supérieur.

Le crapaud.

C'était la fin d'un jour d'orage, et l'occident
Changeait l'ondée en flamme en son brasier ardent ;
Près d'une ornière, au bord d'une flaue de pluie,
Un crapaud regardait le ciel, bête éblouie.

Un homme qui passait vit la hideuse bête,
Et, frémissant, lui mit son talon sur la tête ;
C'était un prêtre, ayant un livre qu'il lisait ;
Puis une femme, avec une fleur au corset,
Vint et lui creva l'œil du bout de son ombrelle ;
Et le prêtre était vieux, et la femme était belle.
Vinrent quatre écoliers, sereins comme le ciel.

Ils crièrent : — Tuons ce vilain animal ;
Et, puisqu'il est si laid, faisons-lui bien du mal ! —
Et chacun d'eux, riant, — l'enfant rit quand il tue, —
Se mit à le piquer d'une branche pointue,
Elargissant le trou de l'œil crevé, blessant
Les blessures, ravis, applaudis du passant ;
Car les passants riaient ; et l'ombre sépulcrale
Couvrait ce noir martyr qui n'a pas même un râle,
Et le sang, sang affreux, de toutes parts coulait

Sur ce pauvre être ayant pour crime d'être laid ;
Il fuyait ; il avait une patte arrachée ;
Un enfant le frappait d'une pelle ébréchée ;
Et chaque coup faisait écumer ce proscrit
Qui, même quand le jour sur sa tête sourit,
Même sous le grand ciel, rampe au fond d'une cave ;
Et les enfants disaient : Est-il méchant ! Il bave !
Son front saignait ; son œil pendait : dans le genêt
Et la ronce, effroyable à voir, il cheminait ;
On eût dit qu'il sortait de quelque affreuse serre.
Oh ! la sombre action, empirer la misère !
Ajouter de l'horreur à la difformité !
Disloqué, de cailloux en cailloux cahoté,
Il respirait toujours ; sans abri, sans asile,
Il rampait ; on eût dit que la mort, difficile,
Le trouvait si hideux qu'elle le refusait ;
Les enfants le voulaient saisir dans un lacet,
Mais il leur échappa, glissant le long des haies ;
L'ornière était béante, il y traina ses plaies
Et s'y plongea, sanglant, brisé, le crâne ouvert,
Sentant quelque fraîcheur dans ce cloaque vert,
Lavant la cruauté de l'homme en cette boue ;
Et les enfants, avec le printemps sur la joue,
Blonds, charmants, ne s'étaient jamais tant divertis.
Tous parlaient à la fois, et les grands aux petits
Criaient : Viens voir ! dis donc, Adolphe, dis donc, Pierre,
Allons pour l'achever prendre une grosse pierre !

Un des enfants revint, apportant un pavé
Pesant, mais pour le mal aisément soulevé,
Et dit : — Nous allons voir comment cela va faire. —
Or, en ce même instant, juste à ce point de terre,
Le hasard amenait un chariot très lourd
Traîné par un vieux âne éclopé, maigre et sourd ;
Cet âne harassé, boiteux et lamentable,
Après un jour de marche approchait de l'étable ;
Il roulait la charrette et portait un panier ;
Chaque pas qu'il faisait semblait l'avant-dernier ;
Cette bête marchait, battue, exténuée ;
Les coups l'enveloppaient ainsi qu'une nuée ;
Il avait dans ses yeux voilés d'une vapeur
Cette stupidité qui peut-être est stupeur ;
Et l'ornière était creuse, et si pleine de boue
Et d'un versant si dur, que chaque tour de roue
Etais comme un lugubre et rauque arrachement ;
Et l'âne allait geignant et l'ânier blasphémant ;
La route descendait et poussait la bourrique ;
L'âne songeait, passif, sous le fouet, sous la trique,
Dans une profondeur où l'homme ne va pas,
Les enfants, entendant cette roue et ce pas,
Se tournèrent bruyants et virent la charrette :
— Ne mets pas le pavé sur le crapaud. Arrête !
Crièrent-ils. Vois-tu, la voiture descend
Et va passer dessus, c'est bien plus amusant.
Tous regardaient.

Soudain, avançant dans l'ornière
Où le monstre attendait sa torture dernière,
L'âne vit le crapaud, et, triste, — hélas ! penché
Sur un plus triste, — lourd, rompu, morne, écorché,
Il sembla le flairer avec sa tête basse ;
Ce forçat, ce damné, ce patient fit grâce ;
Il rassembla sa force éteinte, et, roidissant
Sa chaîne et son licou sur ses muscles en sang,
Résistant à l'ânier qui lui criait : Avance !
Maitrisant du fardeau l'affreuse connivence,
Avec sa lassitude acceptant le combat,
Tirant le chariot et soulevant le bât,
Hagard il détourna la roue inexorable,
Laissant derrière lui vivre ce misérable ;
Puis, sous un coup de fouet, il reprit son chemin.
Alors, lâchant la pierre échappée à sa main,
Un des enfants — celui qui conte cette histoire —
Sous la voûte infinie à la fois bleue et noire,
Entendit une voix qui lui disait : Sois bon !

(Extrait de *La légende des siècles*, de Victor Hugo).

G. A.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

Une leçon de modelage illustrant un conte.

Dans ma première lettre de Iéna, je vous ai parlé d'une leçon donnée à l'Ecole d'application du Séminaire, où le maître, M. H. Landmann, Oberlehrer, s'était proposé de faire voir que le modelage peut, dès la première année d'école, être introduit utilement comme complément à l'enseignement. La leçon était donnée à des bambins de six ans et comportait comme objet principal l'étude d'un conte (*Märchen*) ; elle était divisée en trois parties : le développement du sujet par la méthode suggestive et interrogative ; la représentation vivante de ce conte avec dialogues par les enfants ; la représentation en argile des principaux objets du même conte, en laissant toute latitude à la fantaisie de ces jeunes imaginations.

La première partie va rapidement, chaque élève apportant son tribut d'invention et ses souvenirs aperceptifs ; le maître interroge, rectifie ou fait rectifier par un mot, il stimule les élèves, et une vie extraordinaire comme un intérêt surprenant règnent dans la leçon ; les comptes rendus sont étonnantes, les idées générales découlent toutes seules chez ces petits qui parlent une langue « à eux » mais que l'on ne reprend pas encore lorsqu'ils emploient des termes que leur illustre poète Schiller aurait reniés ; le but principal dans cette partie de la leçon est de mettre en jeu l'intuition, de leur faire passer devant les yeux le conte vivant, peu importe s'ils expriment leurs impressions subites par de non moins subites expressions : ce n'est plus la famille, ce n'est pas encore l'école : je me suis figuré un moment être à l'école de Pestalozzi, telle que nous la représentent une gravure bien répandue : *Pestalozzi parmi les orphelins du Nidwald*. C'est la partie la plus pénible de la leçon ; les esprits tendus pendant un quart d'heure ont besoin d'un repos ou tout au moins d'un dérivatif. Eh bien ! dit le maître, nous allons *jouer* ce conte ! et tous ces petits se mettent à l'œuvre : il faut un chasseur, un loup, un oiseau, un enfant ; quatre enfants sont choisis ; chacun a son rôle à tenir, activement et verbalement, et c'est plaisir de voir ces enfants se mouvoir, avec le moins de bruit possible, comme les personnages qu'ils représentent, parler comme ils supposent que le loup ou l'oiseau ont parlé ; les autres enfants, spectateurs, suivent de tout leur pouvoir, corrigent les dialogues, émettent des jugements à la « bonne franquette » et nous, les hommes, nous

nous surprenons à redevenir enfants et à vivre avec eux le conte qu'ils sont en train de reconstituer. — Après deux ou trois *tableaux vivants*, car ce n'est pas autre chose, nouvel arrêt, nouveau repos, pendant lequel on distribue aux enfants, pour la première fois, des ardoises et de la terre glaise avec ordre de reconstituer le conte : on a placé devant eux un oiseau, un loup, bien inutilement, car ils ne s'en sont pas occupés. Après avoir hésité un moment devant la « nouveauté », ils se sont mis courageusement à l'œuvre, tirant la langue, tout comme nous la sortions autrefois (il y a de cela bien longtemps), lorsqu'il s'agissait d'une œuvre difficile. Dire ce qu'il est sorti de ce premier essai comme objets modelés, n'est pas possible ; il y avait de tout, même des objets très étrangers à la leçon : objets difformes, difficilement reconnaissables, mais qui, pour l'enfant, étaient la reproduction exacte de ce que sa fantaisie avait imaginé. Interrogés sur le rôle de la chose qu'ils avaient voulu reproduire, presque tous ont donné des explications qui montraient que, pour eux, ce qu'ils avaient fait signifiait quelque chose et que c'était la représentation de tout un ordre d'idées et comme la synthèse de tout un acte du conte.

J'ai pris un intérêt extrême à cette leçon dont je trace les grandes lignes et qui a été donnée avec un sens méthodique parfait, comme le montre bien du reste ce compte rendu succinct.

Maintenant se pose la question que devait résoudre M. H. Landmann. Faut-il introduire le modelage dès la première année d'école ? Faut-il continuer cette étude et introduire un facteur nouveau dans notre programme déjà considérablement chargé ? Je crois que cette dernière question a été abordée dans les conférences et je me bornerai à répondre à la première. La réponse est affirmative. Le modelage est d'un grand secours et il ne faut en négliger aucun dans l'enseignement ; non pas le modelage plus ou moins artistique d'un motif quelconque, mais la création d'objets divers en rapport avec l'enseignement. Il est une répétition des leçons données, une reproduction intelligente et créative des objets et, partant aussi, des abstractions introduites dans la leçon. Quand la répétition sera ainsi entendue, alors seulement on pourra dire qu'elle est la mère de l'enseignement. Le reproche qu'on pourrait faire de vouloir surcharger le programme n'en est pas un, tout au contraire, puisque, pendant le modelage, l'esprit de l'enfant se repose dans une sorte de douce quiétude, tandis qu'il voit en pensée une foule d'idées en relations intimes avec l'*unique* objet qu'il s'efforce de reproduire avec l'argile. Pourquoi faire du dessin si l'on ne fait pas du modelage ? Quel est le plus propre à frapper les sens de l'enfant ? La réponse est facile. Et puisque les principes herbariens disent que le plan d'étude doit être établi d'après les étapes historiques, d'après le développement de la collectivité ou de la race, il suffit de poser cette question : Dans ses premiers jeux, que fait l'enfant : dessine-t-il des maisons sur le papier ou bien les construit-il avec des bouts de bois et du sable mouillé ? Alors ?...

Faut-il laisser l'enfant libre de représenter ce qu'il veut ou faut-il lui donner des modèles appropriés ? Il est évident qu'au bout de deux ans, il doit faire ce qu'on lui demande, mais jusque là, laissons libre champ à son imagination, comme M. H. Landmann qui laissait ses enfants modeler tout ce qui les avait frappés dans son conte. Quant aux corrections à apporter aux travaux, il ne faut pas les commencer trop tôt pour la même raison de liberté ; petit à petit, on fait remarquer, par comparaison, les fautes commises ; mais ici, comme pour le dessin, les défauts doivent être montrés, mais non corrigés, par le maître. Ainsi, le modelage deviendra, en outre, un moyen puissant d'éveiller l'intérêt esthétique de l'enfant et contribuera par conséquent à l'enseignement éducatif.

E. PACHE.

⁴ Le Séminaire a fait dernièrement un voyage d'études à Halle et a visité sur sa route trois internats, dont la *Francesche Stiftung*, vaste établissement d'instruction qui reçoit actuellement environ deux mille élèves. Rien de spécial.